



APSSAP

RAPPORT ANNUEL 2013



30 **ANS**
de succès

MISSION ET VISION DE L'ASSOCIATION

L'APSSAP (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur Administration provinciale) a été fondée en novembre 1983 à la suite d'une entente entre les représentants de l'employeur et les représentants des travailleurs.

Chef de file reconnu, avant-gardiste et promoteur efficace de la prévention, elle a pour mission de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique des personnes du secteur de l'Administration provinciale. Elle a donc pour objet de fournir aux travailleurs et aux gestionnaires, appartenant au secteur qu'elle représente, des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique.

Le secteur de l'Administration provinciale regroupe le gouvernement, ses ministères et les organismes, dont le personnel est nommé ou rémunéré suivant la Loi sur la Fonction publique (LRQ, chap. F-3.1). Plusieurs autres organismes et associations accréditées font également partie du secteur.

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année en fut une de grands changements. La directrice de l'APSSAP, Mme Colette Trudel, a pris sa retraite après 28 ans d'engagement militant envers la santé et la sécurité du travail. Le terme engagement militant n'est pas trop fort pour parler du travail accompli par cette grande dame. Nous lui souhaitons une très bonne retraite et nous savons aussi que nous pourrons compter sur elle, au besoin, pour nous soutenir dans nos mandats. En sachant toutefois le faire avec respect et sans abuser de sa grande expertise.

Un départ annonce bien entendu une arrivée. M. Jean Bruneau, nouveau directeur de l'APSSAP, s'est joint à l'équipe. Il a une grande expertise et une grande expérience en santé et sécurité du travail. De plus, M. Bruneau n'est pas un inconnu à l'APSSAP puisqu'il y a travaillé dans le passé. Nul doute que ses diverses qualités et qualifications sauront allier le respect du passé et une ouverture sur l'avenir.

Nous continuons toujours nos démarches auprès des autorités politiques et administratives de la CSST afin de modifier le règlement constitutif de l'APSSAP et donc d'en assurer la pérennité. Nos rencontres nous font envisager très sereinement l'avenir, mais nous devons maintenir notre vigilance et nous assurer ainsi que le nouveau règlement saura répondre à nos attentes et aux besoins de l'APSSAP.

La santé et sécurité est en étroite relation avec les changements qui s'opèrent dans le monde du travail. Et l'APSSAP a su, hier comme aujourd'hui, s'ajuster en conséquence. Ce faisant, notre association a su répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs. Et nous serons là pour soutenir l'APSSAP face aux nombreux défis qui l'attendent.



PAUL DE BELLEFEUILLE
Coprésident syndical



GILLES CÔTÉ
Coprésident patronal

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2013, l'APSSAP a célébré ses 30 ans. Ce cap important est le reflet d'une organisation qui a su et qui continue d'être à l'écoute des besoins de sa clientèle. Cette année 2013 a permis de compléter un programme d'action triennal orienté vers de nombreux nouveaux services touchant nos principaux champs d'intervention.

L'Association continue à maintenir une offre de services imposante et variée malgré la baisse de cotisations qu'elle a subie en 2011, l'année 2013 a été, pour l'APSSAP, une année très occupée. Nous continuons de repenser nos façons de faire et apportons une attention toute spéciale à la gestion des dépenses et des déplacements.

Malgré cette contrainte, nous avons toujours eu le souci d'augmenter notre efficacité, d'optimiser nos compétences, de garantir une expertise de qualité et d'élargir nos services, dans le seul but de faire en sorte que les personnes œuvrant dans notre secteur puissent compter sur leur association sectorielle paritaire et bénéficier de son expertise.

En 2013, le personnel de l'Association a réalisé près de 900 interventions, ce qui représente un maintien des interventions par rapport à 2012. C'est donc plus de 8000 personnes, regroupées dans une soixantaine de ministères, d'organismes et d'associations accréditées, qui ont pu profiter des services de l'APSSAP, que ce soit pour de la formation tout type confondu, des conférences, des ateliers, des conseils et de l'assistance technique de tout genre ainsi que des démarches d'accompagnement spécialisées.

Les services de l'APSSAP se regroupent sous les grands créneaux suivants : l'organisation de la prévention, la santé psychologique, la santé physique et le bien-être, l'ergonomie et la prévention des troubles musculosquelettiques, la violence au regard des clientèles externes et la sécurité des travailleurs.

En 2013, les services offerts ont été reconfirmés par notre Conseil d'administration qui les a appuyés sur des orientations claires et précises. En 2014, un nouveau plan triennal sera élaboré de manière à anticiper les besoins de la clientèle et à proposer des produits et des services adaptés tout en tenant compte des nouvelles techniques de communication.

Je tiens à souligner le travail et le professionnalisme des membres de l'équipe qui font preuve de créativité et d'originalité dans le développement de services qui répondent à vos besoins et qui s'ajustent aux nouvelles problématiques en émergence. Je tiens à les remercier pour leur précieuse collaboration et leur participation à l'atteinte des objectifs fixés. Ces personnes sont dédiées à leur organisation et contribuent à en faire un chef de file reconnu de la santé et de la sécurité. Sans elles, l'APSSAP ne serait pas ce qu'elle est devenue au fil des 30 dernières années : une organisation crédible et reconnue comme telle par nos principaux partenaires.

Je tiens également à remercier les membres du Conseil d'administration qui ne ménagent pas les efforts pour promouvoir leur association et en faire une référence en santé et sécurité du travail. Je leur demande de poursuivre le travail enclenché en 2014 et d'intensifier les démarches entreprises auprès de nos autorités, afin de donner à notre organisation les moyens nécessaires pour assurer son financement et, par le fait même, la pérennité de ses services.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean Bruneau', with a stylized flourish at the end.

JEAN BRUNEAU
Directeur général

ORIENTATIONS DÉFINIES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rôle d'un Conseil d'administration est de définir, entre autres, les orientations qui doivent guider l'élaboration d'un programme d'action et de permettre à son Association de se développer et d'atteindre son rythme de croisière, en fonction de la vision et de la mission de l'organisation.

Ainsi, pour chacune des problématiques présentes dans le secteur de l'Administration provinciale, desquelles doivent découler nos activités, plusieurs orientations ont été retenues et mises de l'avant.

Organisation de la prévention

- Promouvoir les comités de santé et de sécurité
- Redynamiser les comités de santé et de sécurité existants
- Contribuer à rendre les comités de santé et de sécurité plus visibles dans leur milieu
- Mettre à la disposition des comités de santé et de sécurité tous les moyens et les outils nécessaires à leur fonctionnement

Ergonomie et prévention des TMS

- Impliquer davantage les comités de santé et de sécurité dans les dossiers touchant l'ergonomie
- Mettre l'accent sur la prise en charge par le milieu, en favorisant la formation de personnes-ressources en adaptation de poste de travail
- Revoir l'offre de services en ergonomie afin de rejoindre davantage les priorités de la CSST en matière de troubles musculosquelettiques
- Faire la promotion de la nouvelle version d'Adapte auprès de notre clientèle

Santé psychologique

- Être un chef de file, présent et visible auprès de sa clientèle
- Mettre l'accent sur la promotion de la démarche sur la qualité de vie au travail

- Assurer une vigie continue au regard des nouvelles tendances (retour au travail, mobilisation des équipes, reconnaissance, préjugés, harmonisation travail-vie personnelle, charge de travail, etc.)
- Concevoir tout document, atelier ou conférence en relation avec ces nouvelles tendances
- Enrichir l'offre de services en santé psychologique en conséquence

Santé physique et bien-être

- Développer une offre de services qui inclut des activités touchant la santé physique et le bien-être
- Impliquer les comités de santé et de sécurité en les encourageant à faire la promotion de la santé physique et du bien-être au travail
- Associer les comités de santé et de sécurité dans toute démarche visant le bien-être au travail

Violence et clientèle agressive

- Continuer d'enrichir l'offre de services et nos communications à l'intention de notre clientèle
- Assurer le développement des connaissances
- Accroître l'expertise de l'APSSAP
- S'adapter aux besoins et composer avec les contraintes du milieu

Sécurité des travailleurs

- Développer davantage l'offre de services de l'APSSAP
- Prévoir l'expertise nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences légales et aux besoins du secteur

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARTIE PATRONALE

Gilles Côté, coprésident

Secrétariat du Conseil du Trésor

Manon Chrétien

Ministère de la Sécurité publique

Christyne Côté

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Robert Jobidon

Ministère des Transports

Richard Laliberté

Sûreté du Québec

Marie Leclerc

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Guylaine Queenton

Curateur public du Québec

Lucie Quintal

Ministère des Ressources naturelles

PARTIE SYNDICALE

Paul de Bellefeuille, coprésident

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

Jean-Claude Daigneault

Fraternité des constables du contrôle routier du Québec

Michel Forget

Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec

Alain Guay

Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

Hélène Rochefort

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

Daniel Rolland

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

Claude Tanguay

Syndicat des professeurs de l'État du Québec

Tony Vallières

Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Jean Bruneau
Directeur général

Annie Bédard
Conseillère aux communications

Sylvie Bédard
Technicienne en administration

Suzanne Letarte
Agente de bureau

Guylaine Rhéaume
Agente de bureau

PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Alexandre Côté, M.A

Conseiller en prévention

Annie Drouin

Conseillère en prévention et ergothérapeute

Julie Forest, M.A

Conseillère en prévention

Michel Fount

Conseiller en prévention

Daniel Grenier, M.A

Conseiller en prévention et ergonomiste

Renée Hamel

Conseillère en prévention

Jean-Philippe Lamonde, MBA

Conseiller en prévention et kinésiologue

Claire Marien

Conseillère en prévention

Esther Thibault

Conseillère en prévention



COMMUNICATION ET MARKETING

Le service des communications et du marketing a pour objectif de soutenir l'ensemble des activités de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique de l'APSSAP. Dans le cadre de cette mission, nous développons et mettons à jour différents moyens de communication nécessaires au bon fonctionnement des activités de l'organisation, notamment un site Web principal, un système de formation en ligne, une infolettre et une foule de documents imprimés. De plus, nous organisons plusieurs événements comme le colloque annuel, le gala de l'APSSAP, les rencontres des coordonnateurs et les forums régionaux des comités de santé et de sécurité.



COMMUNICATION ET MARKETING

SITE WEB (apssap.qc.ca)

	Statistiques
› Visiteurs uniques	11 870
› Visites	18 074
› Pages consultées	60 816
› Nouvelles visites (en %)	65,67 %
› Temps moyen d'une visite	2 min. 59 sec.
› Visites par utilisateur	1,5

FORMATION EN LIGNE (adapte.ca)

› Visiteurs uniques	3 580
› Visites	5 315
› Pages consultées	16 789
› Nouvelles visites (en %)	67,36 %
› Temps moyen d'une visite	72 min. 50 sec.
› Visites par utilisateur	1,5

INFOLETTRE (par courriel)

› Nombre d'abonnés	3 236
› Taux d'ouverture	71%
› Taux de clics	25,39%
› Ouvertures par abonné	6,22

COMMUNICATION ET MARKETING



Au cours de l'année 2012, nous avons mis en ligne le site web principal de l'APSSAP ainsi que notre plateforme d'ergonomie Adapte, tous deux nouvellement revampés. 2013 a été une année d'observation et d'assurance qualité de nos deux sites. Attentifs aux commentaires des utilisateurs, nous avons apporté plusieurs améliorations, notamment au niveau de l'hébergement. Afin de pouvoir répondre adéquatement à la forte demande et à l'achalandage grandissant, nous avons procédé au transfert des sites vers un serveur dédié plus performant, optimisant ainsi l'accessibilité et la rapidité de téléchargement. Nous ferons, au cours de l'année, différents sondages auprès de notre clientèle afin de connaître leur taux de satisfaction envers nos services ainsi que nos différents outils de communications.

En 2014, un effort supplémentaire sera mis afin de mettre à jour et d'harmoniser les visuels de tous nos documents et outils avec notre nouvelle identité visuelle.

GALA DE L'APSSAP : 30 ANS, ÇA MÉRITE D'ÊTRE SOULIGNÉ !

L'APSSAP a vu le jour en 1983. Notre gala est depuis l'occasion de souligner cet événement unique en mettant de l'avant les actions et les réalisations des intervenants de notre secteur. Des mentions et des catégories spéciales ont été créées pour mieux illustrer notre identité sectorielle et refléter notre parcours trentenaire. Cette célébration anniversaire haute en couleurs s'est déroulée le 18 avril 2013 à l'hôtel Plaza de Québec. Comme chaque année, l'événement a été très apprécié de tous.

Des hommages ont été rendus à quatre bâtisseurs qui ont été des figures de proue dans notre milieu. Les honneurs individuels sont revenus légitimement à madame Manon Chrétien, coordonnatrice en SST au ministère de la Sécurité publique et à monsieur Paul Lavoie, représentant à la prévention à la Société d'habitation du Québec et au Comité interministériel SST de Marie Guyart. Le groupe consultatif pour l'aménagement des véhicules de « contrôle routier Québec » de la Société de l'assurance automobile du Québec fut le comité paritaire choisi pour son travail collectif ayant su remplir sa mission en alliant sécurité, efficacité et ergonomie. Enfin, un hommage spécial a été attribué au

ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour souligner son obtention du titre prestigieux d'«entreprise en santé » décerné par le Bureau de normalisation du Québec. Cette distinction est le fruit d'une implication collective exceptionnelle.

Les candidatures au Mérite APSSAP ont été nombreuses en 2013 puisque 25 réalisations ont été présentées par plusieurs ministères. Le grand prix du jury a été décerné à la pépinière de Ste-Luce (Ministère des Ressources naturelles) pour son projet « Élagueuse de haies ». La pépinière s'est vue nommée une troisième fois pour l'obtention du trophée de l'APSSAP. Aussi, un mérite spécial 30 ième anniversaire lui a été décerné pour souligner ce triplé historique.

Le prix du public a été choisi par les participants au Gala et décerné au Comité de santé et de sécurité du Service aérien gouvernemental pour son « Dispositif pour la manipulation de démarreur d'avion ».

Pour la première fois, à l'occasion du « 30^e », cinq mentions furent attribuées dans chacun des grands créneaux d'activité de notre secteur à savoir :

- Organisation de la prévention : au CLE de La Malbaie / Baie ST-Paul du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour son projet « Plan d'action en SST »;
- Sécurité des travailleurs : au centre de services de Mont-Joli du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour son projet « Support de ligne de vie »;
- Ergonomie : au service aérien gouvernemental du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour son projet « Outil de manipulation de démarreur »;
- Prévention de la violence : à la direction régionale du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) à Rimouski pour son projet « Système de suivi des inspecteurs »;
- Santé psychologique : au CLE des quartiers historiques de Québec au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour son projet « Journée de reconnaissance sur le thème Cinéma ».

LE COLLOQUE 2013 : UNE BELLE RÉUSSITE !

Le 14 mai 2013 a eu lieu notre colloque annuel. L'événement portait sur l'avenir de la santé et de la sécurité du travail et avait pour titre « Gardez l'équilibre face au changement ». Quatre conférences ont été présentées au Centre des congrès de Lévis, et ce, à tout près de 200 personnes. Notre colloque fut une belle réussite, en dépit des compressions budgétaires dans notre secteur et du changement impromptu de la date. De plus, les résultats du sondage de satisfaction réalisé suite au colloque nous ont également permis de conclure au succès de notre événement.

D'abord, les conférenciers retenus, soit Élise Ledoux, Pierrich Plusquellec, Stéphane Simard et Luc-Richard Poirier, ont été très appréciés. Ils ont traité respectivement de la transmission des savoirs en santé et sécurité du travail, du stress et des nouvelles technologies de l'information, des relations intergénérationnelles au sein des équipes de travail et de l'avenir des comités de santé et de sécurité. Ces quatre thématiques abordées se vivent actuellement dans nos milieux de travail et s'accroîtront avec le temps. Le thème du colloque avait donc pour but d'outiller les participants face à ces enjeux.

D'autre part, l'organisation a été vivement saluée, tel que démontré par un taux de satisfaction de 96 %. Les participants ont aimé la formule des quatre conférences, le déroulement fluide et le thème du colloque. Par contre, la période de l'année à laquelle s'est déroulé le colloque semble plus ou moins optimale selon notre clientèle. Il a été mentionné d'éviter de tenir cet événement en début ou en fin d'année financière. Rappelons que le changement de date a été hors de notre contrôle et qu'initialement, le colloque devait se tenir à l'automne 2013.

Finalement, il importe de souligner que 90 % des personnes sondées se sont déclarées très satisfaites du colloque et souhaitent revenir l'an prochain. Plusieurs thèmes ont été proposés par ces répondants, soit : la qualité de vie au travail et santé globale ; la conciliation travail et vie personnelle ; la reconnaissance au travail ; la gestion de conflits, le climat de travail et les relations interpersonnelles ; la santé des gestionnaires, etc. Nous pouvons remarquer un vif intérêt pour les thèmes reliés à la santé psychologique au travail.

En résumé, notre expérience de 2013 nous permet de conclure au succès de notre colloque. De même, nous notons que des besoins sont présents, que notre clientèle est intéressée et que de belles possibilités s'offrent à nous en matière de thèmes à aborder pour un prochain colloque.



ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

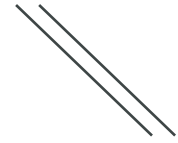
Nous avons pour principal objectif de favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé, de sécurité et d'intégrité physique des travailleurs et des gestionnaires de notre secteur. Dans le cadre de cette mission, nous offrons tous les services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique nécessaires au bon fonctionnement des comités de santé et de sécurité. De plus, nous proposons certains services à l'ensemble des travailleurs et des gestionnaires dans le but de les informer sur le sujet.



ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

	Interventions	Participants
CONFÉRENCES		
› La santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous	33	1 670
› La santé et la sécurité, c'est aussi vrai dans les bureaux	1	25
FORMATIONS MINISTÉRIELLES		
› Initiation d'un nouveau membre de comité de santé et de sécurité	21	140
› Inspection des lieux de travail et enquêtes d'accidents	6	27
FORMATIONS INTERMINISTÉRIELLES		
› Initiation d'un nouveau membre de comité de santé et de sécurité	21	238
› Inspection des lieux de travail et enquêtes d'accidents	9	98
ATELIERS		
› Pour un comité dynamique et efficace	2	13
CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE		
› Support aux comités en matière d'organisation de la prévention	-	-
DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT		
› Démarche de gestion efficace de la prévention	1	10

ORGANISATION DE LA PRÉVENTION



Par souci d'offrir des services adaptés à la clientèle, l'APSSAP privilégie les formations ministérielles. Cette approche consiste à offrir des formations avec des groupes constitués de participants provenant du même comité de santé et de sécurité ou du même ministère, ce qui permet d'aborder les particularités propres à ce dernier. Il est alors possible de tenir les formations directement dans les établissements concernés. Comme l'approche de formation ministérielle n'est pas toujours possible, des séances de groupe sont également prévues et sont composées de participants venant de différents ministères.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Pour donner suite à un besoin exprimé par plusieurs établissements de la Fonction publique, l'APSSAP a développé cette conférence. Elle a pour but de sensibiliser les travailleurs et les employeurs aux enjeux réels de la santé et de la sécurité dans leur établissement et de les amener à adopter des comportements sains et sécuritaires. En 2013, cette conférence a été présentée dans plusieurs milieux de travail de la Fonction publique, notamment lors de journées de santé et sécurité dans certains ministères, notamment au Ministère des Transports du Québec (MTQ) ainsi qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). De plus, Hydro Québec a fait appel à l'APSSAP pour présenter cette conférence à l'ensemble de ses employés du secteur de la Baie-James et de l'Abitibi.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ, C'EST AUSSI VRAI DANS LES BUREAUX

Afin de répondre aux besoins de la clientèle travaillant dans les établissements dont les activités sont principalement des tâches de bureau, nous avons adapté le contenu de la formation « La santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous ».

POUR UN COMITÉ DYNAMIQUE ET EFFICACE

Après avoir été sollicitée par plusieurs CSS qui ne réussissent pas à prendre leur envol ou d'autres qui semblent s'essouffler avec le temps, l'APSSAP a développé un atelier qui propose des moyens faciles et pratiques pour aider les comités à devenir ou redevenir dynamiques et efficaces. Il vise entre autres à recentrer les membres sur leur mandat, à les aider à rendre leurs réunions plus efficaces et à examiner diverses avenues concrètes qu'ils peuvent prendre pour améliorer leur situation en santé et sécurité.

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

Plusieurs comités de santé et de sécurité avouent ne pas trop savoir comment s'y prendre pour réaliser leur mandat. Ils ne savent pas par où commencer ou quels dossiers prioriser. Pour réussir à bien accomplir son mandat de prévention, un comité de santé et de sécurité devrait, chaque année, définir ses priorités à l'aide d'un plan d'action. Cet atelier vise à supporter les membres de comité dans la gestion de leurs activités annuelles.

DOCUMENTS

Des outils et des formulaires pour les comités de santé et de sécurité ont été mis à jour et sont maintenant disponibles sur le site Web de l'APSSAP :

- Ordre du jour d'une réunion de comité
- Compte rendu de réunion de comité
- Évaluation d'une réunion de comité

Des fiches d'information ont aussi été mises à jour. Il ne reste plus qu'à leur appliquer la nouvelle signature graphique de l'APSSAP :

- Comité de santé et de sécurité : introduction 101
- L'accueil des nouveaux membres de votre CSS
- L'accueil des nouveaux travailleurs dans votre établissement
- Que faire à la suite d'un accident ou d'un incident au travail
- Le droit de refuser d'exécuter un travail en cas de danger
- Quoi faire face à une problématique en santé et sécurité du travail



ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TMS

L'ergonomie est la discipline qui s'intéresse aux interactions entre les individus et le travail, que ce soit au regard des tâches exécutées, de l'organisation du travail, des équipements, du lieu, des matériaux et des substances utilisés. Notre objectif est donc d'améliorer le bien-être des travailleurs et des gestionnaires et d'accroître l'efficacité globale du travail. Nous recherchons le compromis entre les exigences de la performance et les exigences liées à la santé et à la sécurité des travailleurs. Les services que nous offrons concernent particulièrement l'adaptation des espaces physiques de travail et des éléments qui les composent.



ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TMS

CONFÉRENCES

- › Le travail de bureau
- › Maux de dos et manutention

Interventions

Participants

36

682

6

196

FORMATION EN LIGNE

- › Adapte : l'ergonome virtuel

1

4 339

FORMATION MINISTÉRIELLE

- › Maux de dos pour les agents de la paix

4

82

FORMATIONS INTERMINISTÉRIELLES

- › Personnes-ressources en adaptation de poste de travail
- › Mise à jour : Personnes-ressources en adaptation de poste de travail

23

114

15

77

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Support aux personnes-ressources
- › Évaluation et adaptation complexe de postes de travail

-

-

405

1 170

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Projet majeur d'aménagement de l'environnement de travail

10

-

ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TMS



L'année 2013 n'a pas fait exception à la règle puisque l'équipe d'ergonomie de l'APSSAP a été très sollicitée par la majorité des ministères et des organismes de la fonction publique. En effet, il y a eu une augmentation par rapport aux années passées des interventions en études de postes de travail et autres requêtes en ergonomie. La prise en charge par les ministères de la prévention en ergonomie fait notre plus grand bonheur. « À titre proactif » de plus en plus de ministères privilégient la formation de personnes-ressources dans leurs établissements, ce qui leur permet d'intervenir rapidement pour effectuer les ajustements de base en ergonomie. Nous avons constaté que les jeunes qui entrent sur le marché du travail ont parfois autant de problèmes musculosquelettiques (TMS) que la clientèle plus âgée et que leurs douleurs sont ressenties depuis quelques années déjà. Chez les travailleurs plus âgés, nous observons une augmentation du nombre de tendinites des pouces.

FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

Au cours de cette année le nombre de participants par groupe pour cette journée de formation est passé de 12 à 6, ce qui permet d'approfondir davantage les sujets abordés, de répondre à plus de questions et aussi d'effectuer plus d'adaptations de poste en situation réelle. Il ressort de l'évaluation de la formation par les participants que ces derniers apprécient vraiment le volet pratique. Plusieurs mentionnent d'ailleurs qu'une formation plus longue leur permettrait de pratiquer l'adaptation de poste et donc d'être plus confiant en leurs connaissances.

MISE À JOUR : PERSONNES-RESSOURCES EN ADAPTATION DE POSTE DE TRAVAIL

Lors de cette journée de formation, nous répondons aux questions spécifiques des participants, nous présentons les équipements ergonomiques en plus de procéder à des adaptations de poste en situation réelle de travail. Cette nouvelle formule est très appréciée par les participants.

SUPPORT AUX PERSONNES-RESSOURCES

Lorsque les personnes-ressources en adaptation de poste de travail ont besoin d'aide, un membre de l'équipe d'ergonomie intervient pour les aider à résoudre un problème complexe. Cet exercice a pour but de développer les compétences de la personne-ressource. Nous constatons une nette amélioration dans la qualité des interventions effectuées par ceux qui ont suivi la nouvelle formation de mise à jour; les évaluations sont plus complètes, mieux détaillées et les recommandations sont plus précises. Nous sommes heureux de constater que ce service est de plus en plus utilisé.

LES ÉTUDES DE POSTE FAITES À DISTANCE

Afin d'éviter des délais indus, nous privilégions d'abord le support et l'assistance technique à distance. Ce service est très apprécié par notre clientèle d'autant plus qu'il permet d'apporter rapidement un correctif au problème rencontré. En collaboration directe avec la personne-ressource qui a préalablement envoyé sa fiche d'intervention et des photos du poste de travail à l'APSSAP, le support ou le conseil peut donc être assuré rapidement. À la suite de cette procédure, l'ergonome fait un suivi en situation réelle ce qui permet d'apporter les correctifs finaux. La majorité des ministères qui ont utilisé cette nouvelle méthode de travail en sont satisfaits.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT MAJEUR

Au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ainsi qu'à la Régie des installations olympiques (RIO) nous avons proposé l'aménagement de nouveaux postes d'accueil et de postes de travail.

L'APSSAP a conseillé le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour la conception de nouveaux postes en laboratoire.

Au Palais de justice à Montréal, de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux chariots ont été proposés pour contrer les multiples troubles musculosquelettiques ressentis par le personnel qui travaille dans la salle des documents. Pour valider le tout, un projet pilote devrait voir le jour en 2014.

BROCHURES D'INFORMATIONS

Six nouvelles brochures ont été produites en 2013 et seront publiées au cours du premier semestre de 2014. Ces brochures ont pour but d'aider les personnes-ressources et les directions des ressources matérielles et informationnelles à mieux comprendre les raisons qui amènent l'équipe d'ergonomie à proposer un équipement plutôt qu'un autre.

Le second objectif est de rendre notre clientèle plus autonome face aux choix qu'ils font et ainsi éviter les mauvais achats coûteux et non adaptés aux utilisateurs.

AFFICHE : J'ADAPTE MON POSTE DE TRAVAIL EN SIX ÉTAPES FACILES

Dans le cadre du renouvellement de l'image corporative de l'APSSAP, nous avons donné une nouvelle vie à cette affiche déjà bien connue. Au nombre des modifications apportées à l'affiche, nous retrouvons : un titre en lien avec l'ensemble de nos services de prise en charge, de nouvelles couleurs plus vives afin d'attirer l'attention, des étapes mieux identifiées afin d'en faciliter l'utilisation et un texte revu afin d'être plus concis et facile à comprendre. L'accent a été mis sur une image agrandie et modernisée, puisqu'une image vaut mille mots. Gageons que cette affiche attirera de nouveau l'attention des utilisateurs.

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES VÉHICULES DE PATROUILLE

En collaboration avec l'APSAM (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales ») nous avons produit le guide « L'aménagement du véhicule de patrouille: sous la loupe de l'ergonomie ».

Le véhicule de patrouille est un lieu de travail et un milieu de vie important pour les patrouilleurs qui y passeront environ 50 % de leur carrière. Il importe donc de bien penser l'aménagement du véhicule de patrouille afin d'assurer le confort, la sécurité et l'efficacité au travail. Les patrouilleurs d'aujourd'hui comptent plus que jamais sur différentes technologies installées dans les véhicules pour effectuer leur travail. L'addition de ces différents outils de travail peut résulter en une problématique importante au niveau de l'ergonomie. Cette publication expose les éléments à considérer lors de l'aménagement de l'habitacle d'un véhicule de patrouille. Il propose plusieurs pistes d'actions afin de minimiser les effets négatifs de l'utilisation d'équipement dans un véhicule de patrouille en proposant les meilleures pratiques d'aménagement ergonomique.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Les équipes de travail ont une réelle capacité d'agir sur les principaux facteurs de stress en milieu de travail. Comme le dit si bien Jean-Pierre Brun de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail (CGSST) de l'Université Laval : « la majorité des facteurs de stress se situent dans un rayon de cinq mètres autour de la personne ». C'est donc dire qu'une équipe de travail détient la clé des solutions à plusieurs problèmes auxquels elle fait face. Dans cette perspective, nous avons développé plusieurs services en santé psychologique qui s'adressent spécifiquement aux équipes de travail et qui traitent de thématiques sur lesquelles les équipes ont un réel pouvoir d'action.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

CONFÉRENCES

	Interventions	Participants
› La santé psychologique au travail, pour y voir plus clair	13	330
› Santé et efficacité : deux ingrédients compatibles	29	760
› Le point sur les préjugés	2	51
› Stress au travail : à chacun son cinéma	37	1 160
› Tous à bord pour un retour au travail réussi	1	14
› Les défis du changement	11	334

ATELIERS

› La santé psychologique	6	80
› S'adapter au changement	7	127
› Le respect au travail	7	66
› Les relations interpersonnelles au travail	3	32
› Santé et efficacité : deux ingrédients compatibles	2	54
› La reconnaissance au travail	2	30
› Tous mobilisés vers un même objectif	2	20
› J'enrichis mes communications	3	39

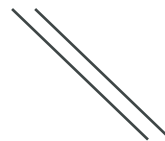
CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

› Support aux comités en matière de santé psychologique	-	-
› Atelier La santé psychologique au travail : une opportunité pour les CSS	2	14

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

› Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail	3	61
---	---	----

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE



Les orientations fournies par notre Conseil d'administration ont alimenté notre réflexion quant au plan d'opérationnalisation pour le créneau de la santé psychologique au travail. Plus spécifiquement, de nouveaux services ont vu le jour en 2013 pour inciter notre clientèle à faire de la prévention en santé psychologique au travail une priorité. De plus, ces services visaient également à accompagner les milieux de travail en matière de prévention en santé psychologique au travail. Les actions réalisées en 2013 confirment bien que le créneau de la santé psychologique au travail en est un qui va de l'avant et qui répond bien aux besoins de sa clientèle. L'année 2013 a été dédiée à peaufiner les différents nouveaux services créés en 2012 et à réviser notre offre de services. Entre autres, nous avons élaboré des produits spécifiquement dédiés aux CSS en lien avec la santé psychologique au travail.

ACCOMPAGNEMENT DES CSS

TROUSSE D'OUTILS EN SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Dans le souci de toujours mieux accompagner les CSS, nous avons créé une trousse d'outils en santé psychologique au travail. Cette trousse vise à stimuler la prise en charge de la prévention des problèmes de santé psychologique au travail par les milieux et à favoriser les actions structurées visant la qualité de vie au travail. Elle contient 14 outils, dont un atelier, un guide, trois affiches, trois formulaires d'évaluation et six fiches d'information. La trousse s'adresse, de prime abord, aux comités de santé et de sécurité du travail. Cependant, plusieurs outils sont dignes d'intérêt pour les personnes désirant faciliter la prévention en santé psychologique au travail.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES CSS

Tel que mentionné, la trousse est assortie d'un nouvel atelier d'une durée d'une demi-journée, qui s'adresse exclusivement aux comités de santé et de sécurité du travail. Cet atelier a pour objectif d'outiller les CSS à agir de façon structurée en santé psychologique au travail. Il s'adresse aux membres d'un même CSS qui ont préalablement reçu la formation « Nouveaux membres d'un comité » et qui ont le désir de s'investir sérieusement en santé psychologique au travail. Nous avons testé l'atelier au début novembre 2013 auprès d'un CSS et cette pratique s'est avérée un succès. L'atelier est disponible depuis le 18 novembre 2013.

ATELIERS POUR ÉQUIPES NATURELLES DE TRAVAIL

MIEUX COMMUNIQUER AU TRAVAIL

Cet atelier d'une demi-journée a remplacé « J'enrichis mes communications ». En fait, les ateliers d'une durée d'une journée ne rencontrant plus les exigences du secteur, nous en avons profité pour réviser le contenu.

Nous avons également décidé de retirer l'activité « le travail d'équipe: force et collaboration » puisque la majorité des éléments qui y sont contenus se retrouvent dans d'autres ateliers.

ÉVALUATION DES DEMANDES

L'APSSAP dispose d'un nouvel outil pour évaluer les demandes en santé psychologique au travail. Nous avons conçu un questionnaire qui est remis lors des demandes initiales. De fait, nous avons constaté que plusieurs demandes d'interventions en santé psychologique au travail n'étaient pas structurées, en ce sens qu'elles n'étaient arrimées à aucun objectif particulier et/ou à des mesures d'évaluation des impacts de l'activité retenue. Considérant le volume important de demandes en santé psychologique, nous privilégions les demandes qui sont assorties d'un plan d'action, même succinct. Cet outil facilite donc l'analyse des demandes et l'accompagnement des milieux lors des demandes de services. En effet, cette façon de procéder maximise les résultats associés aux activités de prévention en santé psychologique au travail.

FICHES TECHNIQUES

ÊTES-VOUS PRÉSENTS ? PORTRAIT DU PRÉSENTÉISME

Le présent document a pour objectif d'informer sur ce qu'est le présentéisme, ses causes et ses impacts sur les personnes et les organisations. Cette fiche présente également des pistes d'actions afin de réduire et limiter les effets délétères du présentéisme. Elle a été élaborée en partie à partir des propos tenus par le docteur Michel Vézina, chercheur à l'Université Laval, lors d'une entrevue réalisée avec l'APSSAP à l'été 2012.

LES TENSIONS DE RÔLES, ÇA VOUS DIT QUELQUE CHOSE ?

Cette fiche vise à informer sur ce que sont les tensions de rôle, les impacts qu'elles peuvent avoir sur la santé des individus au travail et sur leur organisation. Elle présente aussi les principales stratégies préventives à adopter pour les éviter, ou à tout le moins, réduire leurs impacts.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'APSSAP poursuit le développement de son expertise dans l'accompagnement des équipes de travail visant l'amélioration de la qualité de vie au travail. En effet, les préoccupations grandissantes des organisations face à la santé psychologique au travail font de la démarche QVT un outil de choix pour notre clientèle. En 2013, nous avons réalisé trois démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail dans deux ministères différents, dont deux sont complétées. Nous poursuivons notre implication dans ces différents dossiers. Nous constatons que la démarche donne de très bons résultats, pourvu que les conditions préalables soient réunies. Nous avons peaufiné et bonifié la phase de préparation de la démarche. De fait, nous mettons dorénavant plus d'emphasis sur les éléments suivants : triangulation de l'information recueillie lors de la cueillette de données, attentes claires aux organisations accréditées, à la haute direction et au leader du projet, et plan de communication.

BLOGUE

Nous avons compté 17 entrées pour notre blogue en santé psychologique au travail en 2013. De ce nombre, onze étaient de l'APSSAP et six de blogueurs invités. Nous avons toutefois pris la décision, à l'été 2013, de limiter les entrées aux blogues aux conseillers de l'APSSAP, pour nous assurer que les propos publiés reflétaient bien la réalité de nos milieux.

TOUR D'HORIZON EN SIX QUESTIONS À UN EXPERT

Une fois par année, l'APSSAP interrogera un expert sur un sujet d'intérêt relié à la santé psychologique au travail. Cette année, nous avons exploré le thème du présentisme en compagnie du docteur Michel Vézina.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Nous avons questionné notre clientèle sur divers sujets reliés à la santé psychologique au travail, de façon à les sensibiliser à cette problématique et aux ressources existantes.

COURRIER DU COEUR

Nous recueillons les questionnements de nos clients face à la santé psychologique au travail. Cette chronique a remporté un vif succès, particulièrement l'entrée suivante : « La dépression, est-ce une maladie occidentale ? ».

NOUVEAUTÉS

Dans un souci de tenir notre clientèle au fait des avancées en matière de prévention des problèmes de santé psychologique au travail, nous l'informons régulièrement des nouveautés relatives à ce sujet.



SANTÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE

Notre rôle est d'inciter les travailleurs et les gestionnaires à faire de l'activité physique et de les informer sur les bienfaits d'une telle pratique dans le but de maximiser leur qualité de vie au travail. Des services de conseil et d'assistance technique sont également offerts pour soutenir les organismes et les ministères qui désirent implanter un programme de santé dans leur milieu de travail.



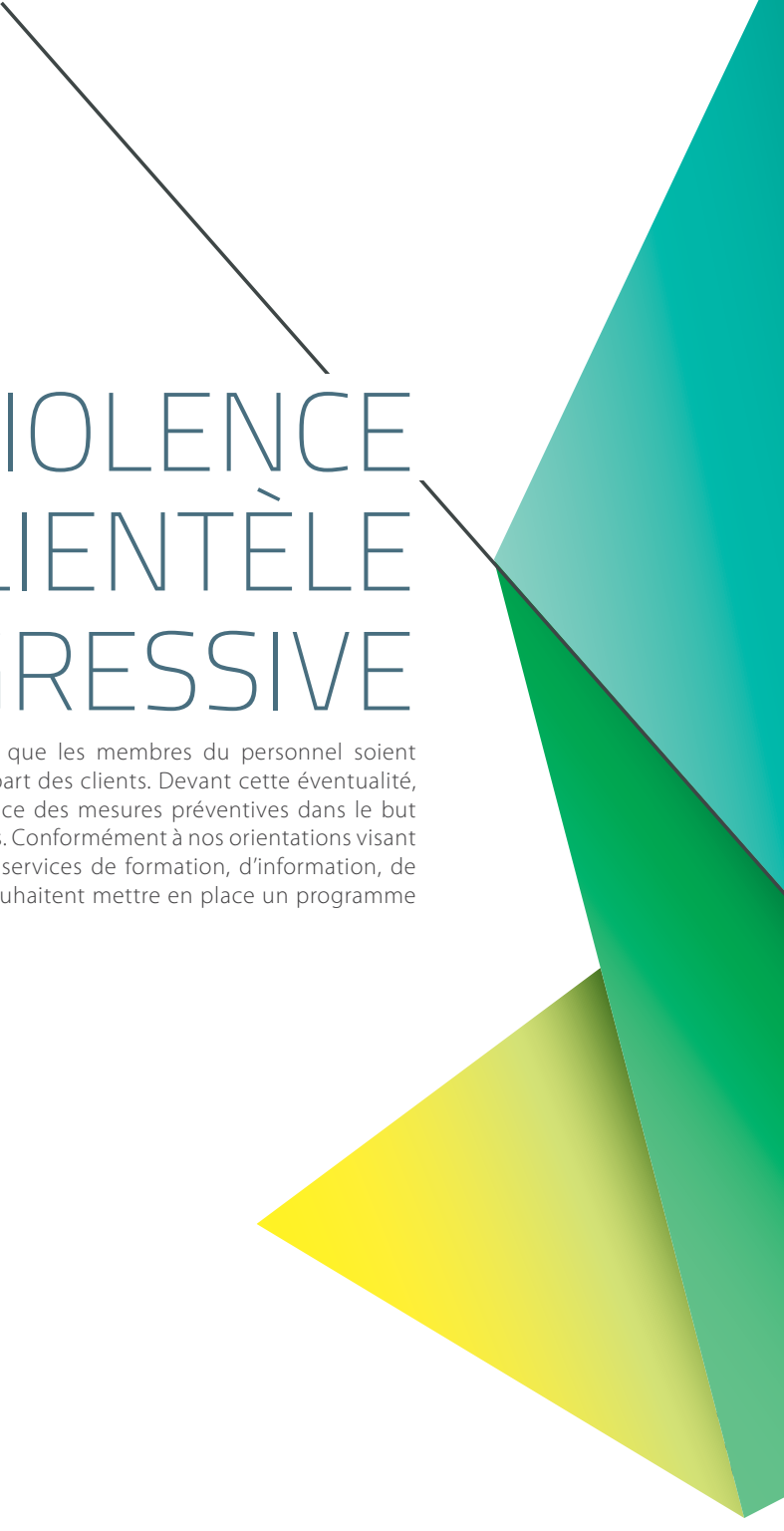
SANTÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE

En 2013, aucune action n'a été réalisée dans ce créneau.

Cependant des demandes d'information ont été formulées à l'Association et, malgré le suivi effectué, aucune intervention ne s'est avérée nécessaire.

En 2014, les efforts fournis dans ce créneau d'activité consisteront à apporter un support personnalisé aux clients formulant des demandes.

Nous sommes toujours en réflexion sur le développement que l'Association devra prévoir pour devenir une ressource incontournable en matière de prévention et de promotion de la santé physique et du bien-être au travail.



VIOLENCE ET CLIENTÈLE AGRESSIVE

Dans certains milieux de travail, il peut arriver que les membres du personnel soient exposés à des manifestations de violence de la part des clients. Devant cette éventualité, l'employeur a la responsabilité de mettre en place des mesures préventives dans le but d'éliminer ou de contrôler de telles manifestations. Conformément à nos orientations visant la prise en charge du secteur, nous offrons des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance aux établissements qui souhaitent mettre en place un programme de mesures préventives.



VIOLENCE ET CLIENTÈLE AGRESSIVE

CONFÉRENCES

- › Les stratégies préventives dans les rapports avec la clientèle agressive

Interventions

Participants

8

140

FORMATIONS MINISTÉRIELLES

- › Intervenir en équipe (DSPC)
- › Mise en place d'une équipe d'intervention en violence
- › Accompagnement de l'équipe d'intervention en violence

19

184

18

175

7

60

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

- › Aménagement sécuritaire des lieux de travail

3

7

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

- › Implantation d'un programme global de mesures préventives

1

6

VIOLENCE ET CLIENTÈLE AGRESSIVE



Les activités réalisées en 2013 se sont déroulées dans une perspective de continuité et de consolidation des services offerts. Bien que nous agissions dans ce domaine depuis plusieurs années maintenant, nos clients n'ont pas tous eu la même évolution en prévention de la violence. En ce sens, notre approche s'avère toujours aussi efficace pour assurer la prise en charge, peu importe le niveau d'avancement des activités dans les ministères et organismes. Nos efforts de promotion ont porté fruit cette année puisque nous avons été appelés à répondre aux besoins d'organisations qui, historiquement, n'avaient que très peu fait appel à nos services dans ce créneau d'activité. Nous avons réussi à faire bonne figure puisque l'intérêt de ces organisations laisse présager d'autres interventions auprès de divers établissements au cours des prochains mois. Notre expérience nous pousse à croire que d'autres ministères et organismes pourraient aussi bénéficier de notre support et qu'il faut par conséquent continuer nos efforts de promotion. Notre approche et notre vision nous ont permis de nous démarquer en tant que ressource de premier plan en matière de prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle auprès de notre clientèle, mais aussi auprès d'intervenants externes.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION EN VIOLENCE

La nouvelle approche préconisée par l'APSSAP depuis deux ans, plus souple et mieux adaptée aux besoins de la clientèle, fut cette année encore appréciée par la clientèle. Nous avons cependant décidé d'y ajouter une certaine structure afin d'assurer l'atteinte des objectifs. Cette approche nous permet entre autres de répondre aux besoins d'une clientèle caractérisée par un petit nombre de travailleurs dans de petits établissements.

CONFÉRENCES ET FORMATIONS

Nous tenons à exprimer notre inquiétude vis-à-vis la formation de personnel en contact avec la clientèle agressive. Les ressources offrant ce service se faisant de plus en plus rare, mais aussi de qualité inégale, plusieurs clients se tournent vers nous pour trouver une solution à leur besoin de formation. Bien que nos conférences remportent du succès auprès de la clientèle, nous tenons à réaffirmer qu'elles ne remplacent en rien une formation complète donnée par un formateur expérimenté et crédible aux yeux des travailleurs dans le milieu. Comme il s'agit d'une obligation légale des employeurs, d'un préalable à certains de nos services et aussi d'un moyen de prévention important, nous estimons qu'il est important que les ministères, les organismes et les associations accréditées affectés par cette situation puissent échanger sur le sujet. Nous sommes prêts à participer à ces échanges à titre conseil afin d'alimenter ces derniers à l'aide de notre expérience et des témoignages que nous recevons lors de nos propres interventions.



SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

L'employeur a la responsabilité de mettre en place diverses mesures concrètes pour prévenir les accidents du travail afin que les travailleurs aient droit à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique. Pour ce faire, une formation adéquate peut réduire ces risques. Ainsi, nous offrons des services de formation aux travailleurs afin de les informer sur la nature des risques présents dans leur milieu de travail et leur donner les connaissances nécessaires pour accomplir leur travail de façon sécuritaire.



SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

FORMATIONS MINISTÉRIELLES

	Interventions	Participants
› Sécurité générale sur les chantiers de construction	8	134
› Chantiers de construction 4 ^e journée - cours complémentaire MTQ	3	17
› Conduite sécuritaire des chariots élévateurs - formateurs	1	2
› Conduite sécuritaire des chariots élévateurs - utilisateurs	9	91
› Manipulation sécuritaire de la scie à chaîne	20	266
› Manœuvre sécuritaire de recul et visibilité autour des véhicules	1	17
› Travail sécuritaire en espace clos	9	108
› Transport des matières dangereuses	1	9
› Conduite sécuritaire de la motoneige - formateurs	2	16
› Utilisation sécuritaire des ponts roulants et gréage	6	48
› Conduite sécuritaire du QUAD - formateurs	2	16
› Préventionnistes en atelier mécanique (CGER)	2	18
› Inspection d'atelier mécanique (CGER)	26	190
› Transpalette et palan	1	3

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE

› Personnes-ressources et formateurs SIMDUT	5	50
---	---	----

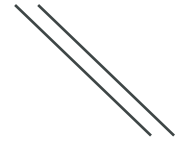
CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

› Support aux ouvriers et aux gestionnaires	-	-
› Conférence sur les manoeuvres de recul	1	200

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

› Analyse de tâches et élaboration de méthodes sécuritaires de travail	2	-
--	---	---

SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS



2013 a été une année d'opérationnalisation de mandats et de contenus fraîchement développés ou actualisés. De plus, et comme par les années précédentes, les formations « traditionnelles » ont occupé une large part de nos activités (sécurité générale sur les chantiers de construction, chariots élévateurs et ponts roulants, etc.). Également, des cours destinés à des personnes-ressources multiplicatrices ont été effectués dans plusieurs domaines (SIMDUT, ateliers mécaniques et chariots élévateurs). Enfin, de nombreuses demandes d'assistance technique ou de renseignement de nature diverse ont été satisfaites.

Fidèles à notre politique et soucieux de la qualité de notre travail, nous sommes allés rencontrer nos travailleurs directement dans leur milieu de travail, et ce, dans toutes les régions du Québec.

INSPECTION DES ATELIERS MÉCANIQUES

Au Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), chaque atelier doit faire l'objet d'une inspection rigoureuse. En plus des représentants à la prévention et des répartiteurs, chacun des mécaniciens doit inspecter son milieu de travail à partir d'une liste d'inspection assez étoffée. Pour les aider dans cette tâche, l'APSSAP a préparé un cours qui documente et détaille les divers items à inspecter. La théorie s'accompagne de l'inspection d'un atelier. En 2013, la plupart des mécaniciens ont été rencontrés à travers l'ensemble du réseau régional du CGER. Pour compléter l'opération, deux groupes de personnes-ressources ont été formés afin d'assister les travailleurs dans leur démarche.

TRAVAIL SÉCURITAIRE EN ESPACE CLOS

En 2013, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a mis en application sa procédure de travail en espaces clos. Cette opération s'est concrétisée par l'acquisition des équipements requis et la formation des employés, et ce, dans la majorité des directions territoriales. Organisée par les techniciens en santé et sécurité du MTQ, elle a bénéficié du support direct des conseillers de l'APSSAP qui ont été amenés à dispenser le contenu dans plusieurs régions.

UTILISATION SÉCURITAIRE DE LA SCIE À CHÂÎNE

Les employés du Ministère des Transports du Québec (MTQ) sont fréquemment amenés à utiliser la scie mécanique pour divers travaux d'urgence ou de nettoyage. Pour respecter les normes en vigueur, des ouvriers de voirie ont été désignés dans chaque centre de services pour être formés par des instructeurs accrédités par la CSST.

Lors d'autres interventions, que ce soit pour le dégagement d'une voie obstruée par un arbre cassé, le nettoyage d'une installation en milieu rural ou simplement le tronçonnage d'un poteau de glissière, les employés sont amenés à utiliser la scie mécanique. L'APSSAP a offert une session de formation pour aider à prévenir les risques de blessures graves auxquels sont exposés les travailleurs.

Basé sur le guide de la CSST, le contenu de la formation est adapté aux activités du Ministère des Transport du Québec (MTQ) et porte sur les règles d'utilisation de la scie, le choix des équipements individuels en conformité avec les normes ACNOR et l'entretien de base et affûtage de la chaîne. Après une journée théorique, chacun des participants doit mettre en pratique les règles d'utilisation et d'entretien de la scie au cours d'une séance sur le terrain.

COMITÉ DE LIAISON

Nous avons mis en place un groupe de liaison « Agents de la paix » regroupant l'ensemble des intervenants SST patronaux et syndicaux des corps d'emplois concernés. L'objectif de ce groupe est de partager les connaissances et l'expertise reliées aux problématiques communes de ce secteur d'activités. Le groupe de liaison a tenu deux rencontres au cours de l'année 2013. Les sujets traités lors de ces rencontres ont été les vestes pare-balles ainsi que les ceinturons. Les besoins ont été évalués et des sujets futurs sont sur la table pour les prochaines années.

ORGANISATIONS AYANT BÉNÉFICIÉ DE NOS SERVICES

MINISTÈRES

- › Affaires municipales et Régions
- › Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- › Culture, Communications et Condition féminine
- › Curateur public
- › Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
- › Développement économique, Innovation et Exportation
- › Éducation, Loisirs et Sports
- › Emploi et Solidarité sociale
- › Famille et Aînés
- › Immigration et Communautés culturelles
- › Justice
- › Transports
- › Relations internationales
- › Ressources naturelles
- › Secrétariat du Conseil du trésor
- › Sécurité publique
- › Tourisme Québec
- › Travail

ASSOCIATIONS ACCRÉDITÉES

- › Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
- › Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

ORGANISMES

- › Agence métropolitaine de transport
- › Assemblée nationale
- › Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- › Commission administrative des régimes de retraites et d'assurances
- › Centre de l'équipement roulant du Québec
- › Centre de services partagés du Québec
- › Commissaire au lobbyisme du Québec
- › Commission d'accès à l'information
- › Commission de l'équité salariale
- › Commission de la Fonction publique
- › Commission de la santé et de la sécurité du travail
- › Commission de protection du territoire agricole
- › Commission des lésions professionnelles
- › Commission des transports
- › Conseil des arts et des lettres
- › Conseil exécutif
- › Directeur de l'état civil
- › Directeur général des élections
- › Financière agricole du Québec
- › Institut de la statistique
- › Institut de tourisme et d'hôtellerie
- › Institut national de la santé publique
- › Investissement Québec
- › Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
- › Office des personnes handicapées du Québec
- › Office québécois de la langue française
- › Protecteur du citoyen
- › Régie de l'assurance-maladie du Québec
- › Régie des alcools, courses et jeux
- › Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- › Régie des rentes
- › Régie du bâtiment du Québec
- › Régie du logement
- › Services gouvernementaux
- › Services Québec
- › Société d'habitation du Québec
- › Société de l'assurance-automobile du Québec
- › Sûreté du Québec
- › Tribunal administratif du Québec
- › Vérificateur général du Québec

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Les états financiers au 31 décembre 2013 présentent un revenu total (produits) de 1 735 414 \$ et des dépenses totales (charges) de 1 704 229 \$ (en excluant l'amortissement de 26 127 \$ (page 71) et l'investissement en immobilisations de 5 048 \$ (page 72)).

L'Association termine donc son année financière 2013 avec une insuffisance des produits sur les charges de 19 126 \$. Ceci a pour effet de ramener le surplus d'opérations accumulé de 523 320 \$ à 425 146 \$. Il faut aussi rappeler qu'en fonction des règles budgétaires de la CSST à l'intention des associations sectorielles paritaires, il est permis à une ASP de conserver, à titre de surplus accumulé, 25 % de son budget annuel.

Au chapitre des revenus, l'élément principal est le retour des cotisations perçues par la CSST qui totalisent 1 580 000 \$. En plus de celles-ci, 143 527 \$ proviennent de la vente de documentation ainsi que des revenus du colloque, et 11 887 \$ de revenus de placement.

En ce qui concerne les dépenses, les traitements et les avantages sociaux ont atteint 1 068 235 \$, ce qui représente 63 % des dépenses totales. Les frais de déplacement ont totalisé 202 953 \$ et le loyer 118 953 \$, soit respectivement 12 % et 7 % des dépenses totales. Les honoraires de consultants externes et services au secteur ont nécessité quant à eux des déboursés de 189 496 \$, ce qui représente une augmentation de 104 297 \$ par rapport à 2012.

Tel qu'indiqué à la page 6, les actifs nets du Fonds d'administration générale totalisent 425 146 \$ et ceux du Fonds des immobilisations se chiffrent à 48 280 \$ comparativement à 69 369 \$ en 2012.

L'Association possède des réserves de 102 503 \$ pour les congés de maladie accumulés et de 49 435 \$ pour les vacances courues et de 10 809 \$ pour les déductions à la source, le tout tel que mentionné aux pages 74 et 78.

CONCLUSION

La lecture des différents rapports d'activités et d'opération démontre que l'Association demeure en bonne santé financière et que le budget mis à sa disposition a été utilisé à bon escient pour la réalisation de ses activités et l'atteinte de ses objectifs.

En terminant, je recommande le renouvellement du mandat de la firme Blouin, Potvin, Julien et associés pour la vérification des états financiers de l'Association pour l'année 2014.



MICHEL FOGET

Trésorier

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de l'Administration provinciale, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audits généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de l'Administration provinciale au 31 décembre 2013 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Blouin Julien Potvin *

Société de comptables professionnels agréés
Québec, le 5 mars 2014

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité public n° A103185

RÉSULTATS

Au 31 décembre 2013

	2013	2012
Budget	Réel	Réel

Produits

Retour de cotisations - CSST	1 580 000	1 580 000	1 505 000
Vente de documentation et autres revenus	-	143 527	165 138
Intérêts	3 000	11 887	22 593
	1 583 000	1 735 414	1 692 731

Charges

Salaires	890 000	897 382	926 514
Avantages sociaux négociés	92 000	86 462	100 590
Avantages sociaux obligatoires	95 000	84 391	87 691
Déplacements	200 000	202 953	208 747
Frais postaux et messagerie	2 000	506	177
Loyer - bureau	118 000	118 953	116 270
Taxes	16 000	10 144	15 000
Télécommunications	9 000	9 120	9 614
Assurances	2 200	2 469	2 444
Fournitures de bureau	10 000	10 727	12 814
Location - équipement de bureau	20 000	20 541	17 713
Frais d'entretien et réparations - ameublement de bureau	8 000	9 343	6 948
Impression et volumes	20 000	19 441	13 957

RÉSULTATS

Au 31 décembre 2013

		2013	2012
	Budget	Réel	Réel
Charges (suite)			
Frais de congrès et colloques	3 000	3 799	3 012
Frais de cotisation à des associations	300	434	248
Frais légaux	1 500	5 912	1 360
Honoraires - consultants externes	77 000	145 688	57 419
Honoraires - vérificateurs externes	5 000	7 011	5 535
Honoraires - services au secteur	-	43 828	27 780
Frais de recrutement	-	30 439	-
Frais de réunion et assemblée annuelle	10 000	13 225	10 851
Publicité et représentation	500	840	454
Amortissement des immobilisations	-	26 137	42 318
Frais bancaires et autres frais	3 500	4 795	3 644
	1 583 000	1 754 540	1 671 100
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(19 126)	21 631

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Au 31 décembre 2013

			2013	2012
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
Actif net				
SOLDE AU DÉBUT	523 320	69 369	592 689	571 058
RÉCUPÉRATION CSST	(100 137)	-	(100 137)	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 011	(26 137)	(19 126)	21 631
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	(5 048)	5 048	-	-
SOLDE À LA FIN	425 146	48 280	473 426	592 689

BILAN

Au 31 décembre 2013

ACTIF

2013

2012

Actif à court terme

Encaisse	-	35 378
Placements temporaires	649 496	646 826
Débiteurs	21 578	17 250
Frais payés d'avance	4 766	13 522
	675 840	712 976
IMMOBILISATIONS (note 3)	48 280	69 369
	48 280	69 369
	724 120	782 345

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



MICHEL FORGET

Trésorier



GILLES CÔTÉ

Coprésident patronal

BILAN

Au 31 décembre 2013

PASSIF

2013

2012

Passif à court terme

Découvert bancaire	62 547	-
Créditeurs (note 4)	85 644	80 596
Réserve pour congés de maladie (note 5)	102 503	109 060
	250 694	189 656

Actif net

Non affecté	425 146	523 320
Investi en immobilisations	48 280	69 369
	473 426	592 689
	724 120	782 345

ENGAGEMENT (note 6)

FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2013

2013

2012

Activités d'exploitation

Excédent des produits sur les charges	19 126	21 631
Ajustement		
Amortissement des immobilisations	26 137	42 318
	7 011	63 949

Variation nette des autres postes

Débiteurs	(4 328)	5 120
Frais payés d'avance	8 756	(5 318)
Créditeurs	(1 509)	6 096
	9 930	69 847

Activité d'investissement

Acquisition en immobilisations	(5 048)	(5 191)
Récupération - CSST	(100 137)	-
	(105 185)	(5 191)

Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	682 204	617 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	586 949	682 204

Situation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	(62 547)	35 378
Placements temporaires	649 496	646 826
	586 949	682 204

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et en vertu du décret 582-83 du 23 mars 1983, a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. L'Association est exempte d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

› Équipement informatique	5 ans
› Développement informatique	5 ans
› Films	5 ans
› Ameublement	10 ans
› Améliorations locatives	10 ans

3- IMMOBILISATIONS

	2013		2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	201 555	189 146	12 409
Développement informatique	285 893	280 733	5 160
Films	121 771	121 771	-
Ameublement	78 151	69 960	8 191
Améliorations locatives	53 261	30 741	22 520
	740 631	692 351	48 280
			69 369

4- CRÉDITEURS

	2013	2012
	Valeur nette	Valeur nette
Fournisseurs	25 400	20 827
Vacances	49 435	49 437
Sommes dues à l'État	10 809	10 332
	85 644	80 596

5- RÉSERVE POUR CONGÉS DE MALADIE

La réserve pour congés de maladie représente le solde payable aux employés de l'Association, en date de fin d'exercice, en vertu des conventions collectives.

6- ENGAGEMENT

L'Association a signé un renouvellement anticipé de son bail pour l'occupation de ses locaux jusqu'au 30 juin 2015. Au 31 décembre 2013, le solde à payer suivant ce bail se chiffre à 169 369 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices, en vertu de ce bail, sont les suivants :

› 2014	112 541 \$
› 2015	56 828 \$

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2013.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association considère qu'elle dispose de facilités de crédit suffisantes afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à des besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à coût raisonnable.



1220, boul. Lebourgneuf, bureau 10
Québec (Québec) G2K 2G4

418 624-4801
apssap@apssap.qc.ca

www.apssap.qc.ca
www.adapte.ca